

Pandémie de Covid-19, Algérie¹

Situation épidémiologique du 28 décembre 2020

Ce bulletin a été élaboré à partir des données mises en ligne par le MSPRH, disponibles sur le site dédié : www.covid19.sante.gov.dz et provenant des différents établissements hospitaliers prenant en charge les malades COVID-19.

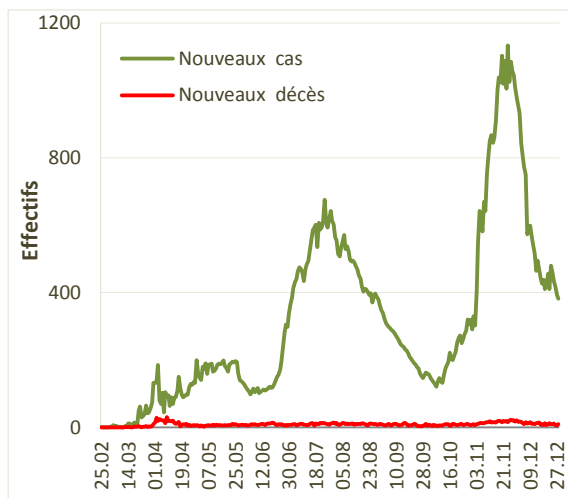
Ce numéro est consacré à l'évolution de la situation épidémiologique en matière de Covid-19, des sous-régions de l'Ouest, entre le 01 septembre et le 28 décembre. Il comprend une évolution globale de la situation en termes de morbidité et de mortalité et une distribution spatiale des cas, des données d'hospitalisation, ainsi que les tableaux récapitulatifs des journées du 27 et du 28 décembre. Les données présentées, ici, reflètent les tendances du nombre des malades pour lesquels une confirmation biologique ou radiologique a été obtenue et qui ont été publiées sur le site du MSPRH.

Dates clés

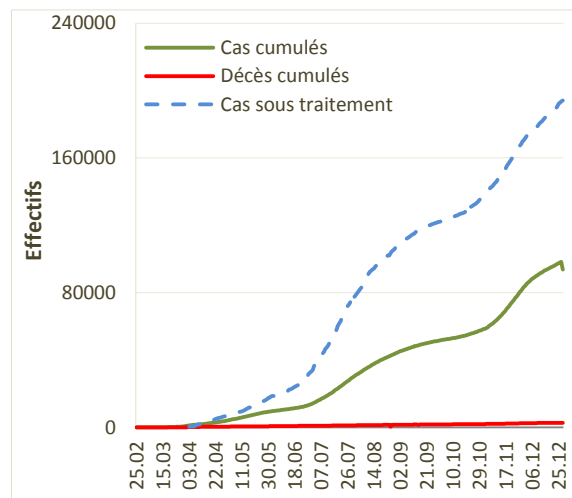
- 1^{er} cas confirmé de COVID-19
- 1^{er} décès dû au COVID-19
- 1^{er} foyer
- Date du rapport
- Date des données publiées par le MSPRH
- 25 février 2020 (Ouargla)
- 12 mars 2020 (Blida)
- 1^{er} mars (Blida : 1^{ers} cas)
- 29 décembre 2020
- 28 décembre 2020

Chiffres clés

	Algérie	Maghreb ¹	Egypte ¹	Monde ¹
· Cas cumulés	98 631	777 555	133 900	81 247 842
· Décès cumulés	2 737	16 297	7 446	1 771 162
· Nouveaux cas	382	6 612	1 359	359 636
· Nouveaux décès	9	103	61	5 935



Graph 1 : Evolution des nouveaux cas et des nouveaux décès au 28 décembre



Graph 2 : Evolution des cas et décès cumulés, et des patients sous traitement

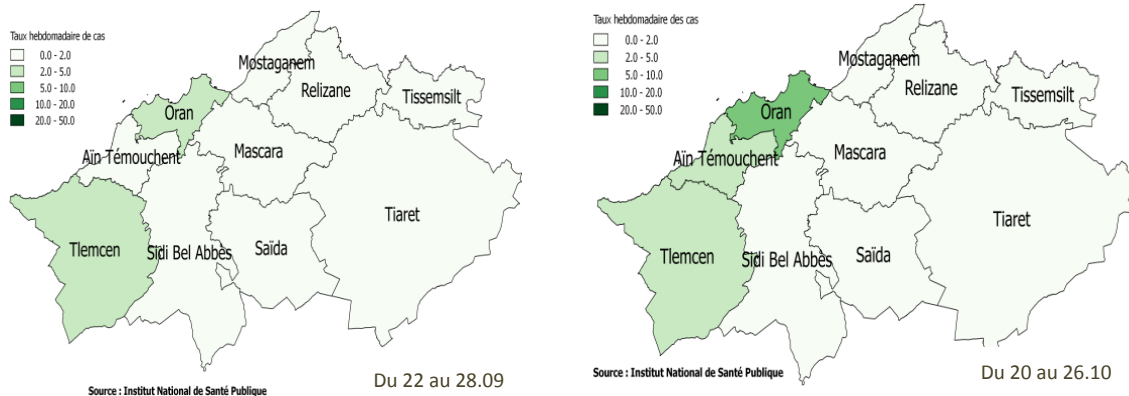
Actualités Covid-19

- Les vaccins à ARN, de par leur nouveauté, suscitent de nombreuses questions et craintes. L'INSERM a fait le point sur cette technique. Les vaccins à ARN ont pour particularité de ne pas contenir l'agent infectieux atténué ou inactivé, ou certains de ses composants, comme c'est habituellement le cas ² (cf. suite page 11).

¹ Données provenant de The Johns Hopkins University - site web : coronavirus.politologue.com.

² Vaccins à ARN : l'INSERM rassure - Medscape – 28 décembre, 2020.

Répartition spatiale des nouveaux cas PCR+



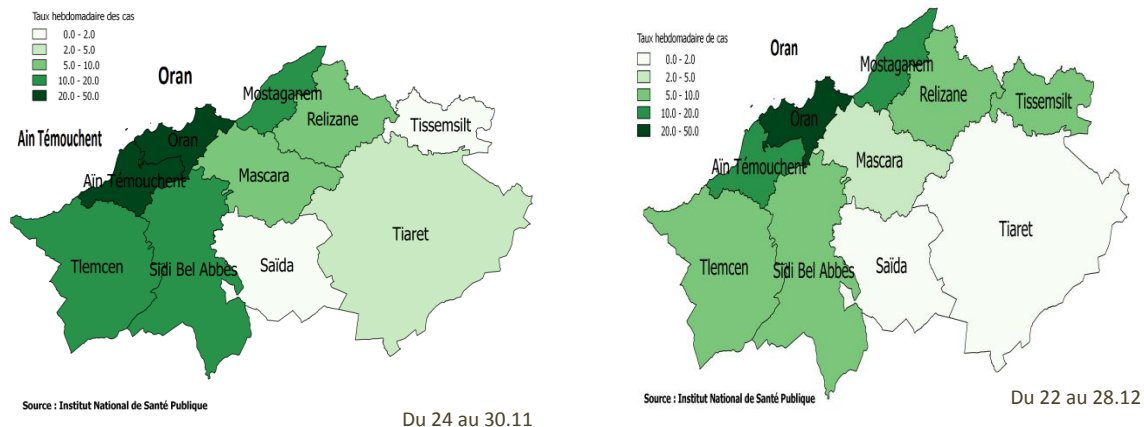
Cartes : Répartition du taux hebdomadaire de nouveaux cas PCR+ par wilaya de l'Ouest

Ces cartes reflètent la dynamique de l'épidémie des wilayas de l'Ouest entre le 01 septembre et le 28 décembre. Quatre semaines ont été représentées : celles allant du 22 au 28 septembre, du 20 au 26 octobre, du 24 au 30 novembre et du 22 au 28 décembre.

La région Ouest comprend trois sous-régions : l'Ouest-ouest (Oran, Tlemcen et Aïn Temouchent), l'Ouest-centre (Saïda, Sidi Bel Abbès, Mostaganem, Mascara et Relizane) et l'Ouest-est (Tiaret et Tissemsilt).

Au 28 décembre, la région Ouest a notifié 18 981 cas cumulés, soit une incidence de 217,39 cas pour 100 000 habitants. Le pic des notifications du deuxième épisode épidémique est survenu au cours de la semaine du 24 au 30 novembre avec 1 495 nouveaux cas, soit une incidence hebdomadaire de 17,12 cas pour 100 000 habitants.

Pour toutes les sous-régions, on observe une baisse des déclarations durant le mois de septembre jusqu'au 12 octobre, suivie par une ré augmentation des notifications. Le pic est enregistré la semaine du 24 au 30 novembre pour les sous-régions Ouest-ouest et Ouest-centre avec des taux respectifs de 32,24 et de 9,09 cas pour 100 000 habitants. Pour la sous-région Ouest-est, le pic est décalé sur la semaine du 01 au 07 décembre avec 4,80 cas pour 100 000 habitants.



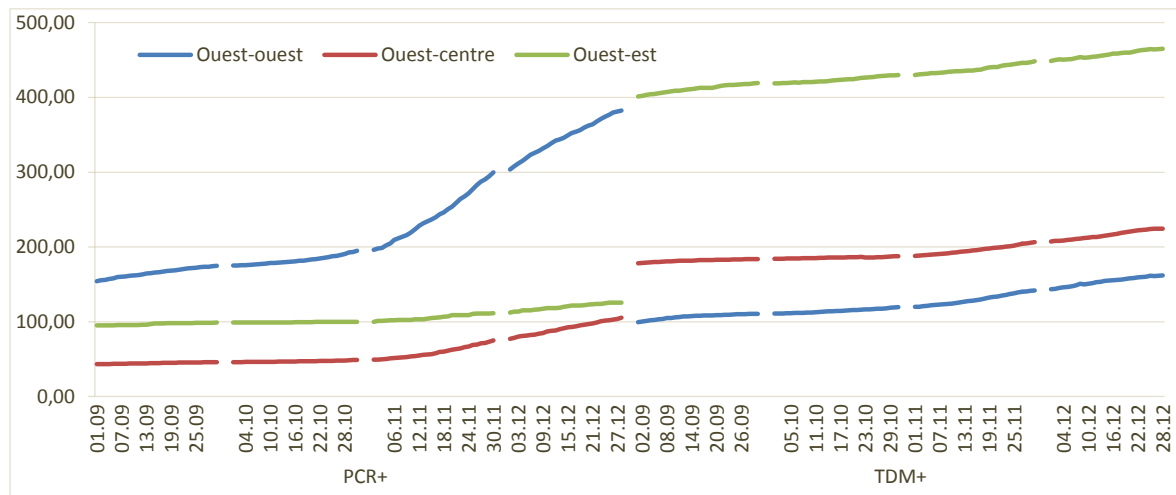
Cartes : Répartition du taux hebdomadaire de nouveaux cas PCR+ par wilaya de l'Ouest

Tableau I : Répartition des cas confirmés et des décès par région sanitaire au 28 décembre

Région	Cas confirmés cumulés	Nouveaux cas	Taux d'incidence ¹	Décès cumulés	Nouveaux décès	Taux de mortalité ¹	Taux de létalité (%)
Centre	41 809	149	272,82	1 276	6	272,82	8,33
Est	28 949	71	225,81	929	1	225,81	7,25
Ouest	18 981	100	217,39	259	2	217,39	2,97
Sud	8 892	62	155,34	273	0	155,34	4,77
Total	98 631	382	231,53	2 737	9	6,42	2,77

1 : exprimé pour 100.000 habitants

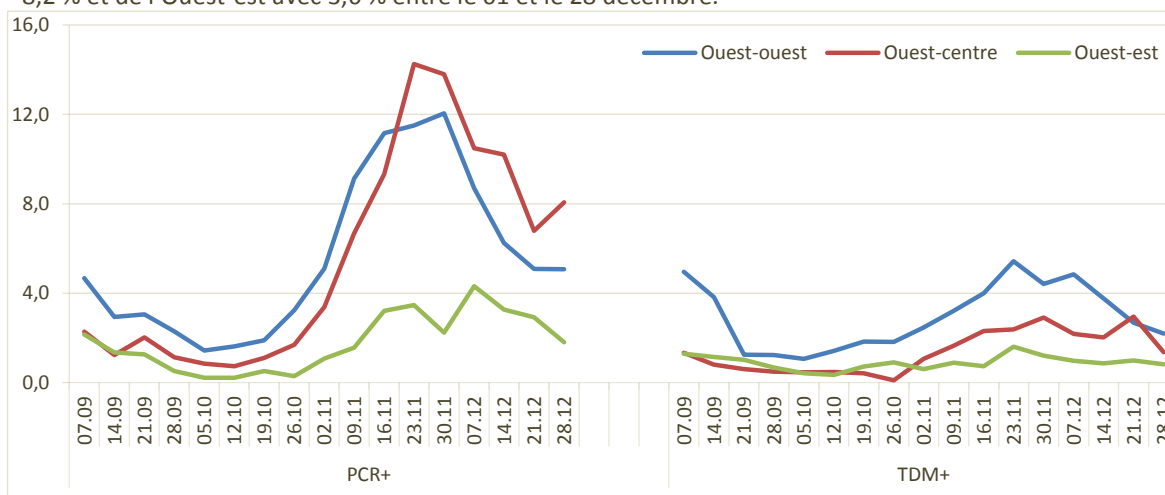
Morbidité



Graph 3 : Evolution des taux d'incidence des cas PCR+ et TDM+ par sous-région de l'Ouest entre le 01 septembre et le 28 décembre

- Le graphe ci-dessus reprend l'évolution des taux d'incidence des cas cumulés confirmés et des cas probables entre le 01 septembre et le 28 décembre pour les sous-régions de l'Ouest.
- Au 28 décembre, la région sanitaire Ouest a enregistré 18 981 cas PCR+ et 20 815 cas TDM+, avec des taux d'incidence de 217,39 cas PCR+ et 238,39 cas TDM+ pour 100 000 habitants.
- Dans l'ensemble, en termes d'incidence, la courbe de l'Ouest-ouest s'éloigne de celles des deux autres sous-régions pour les cas PCR+ et de celle de l'Ouest-est pour les cas TDM+.
- Concernant les cas confirmés, la courbe de l'Ouest-ouest s'écarte de celles l'Ouest-centre et de l'Ouest-est. Le 01 septembre, l'incidence est de 154,06 cas pour 100 000 habitants, soit pratiquement quatre fois (3,6) le taux d'incidence de l'Ouest-centre (43,13) et deux fois (1,6) celui de l'Ouest-est (95,04). On note un accroissement de 13,3 % en un mois (le 30 septembre) avec un taux d'incidence qui atteint 174,58 cas pour 100 000 habitants, avec un accroissement de 13,3 % en un mois. Concernant l'Ouest-centre et l'Ouest-est, leurs taux d'incidence ont légèrement augmenté durant ce mois avec respectivement 45,97 et 98,83 cas pour 100 000 habitants. Leurs taux d'accroissement sont de 6,6 % et de 4,0 % pour les mêmes sous-régions et dans le même ordre.
- Pour le mois d'octobre, on observe le même phénomène pour les trois sous-régions : une certaine stabilité des sous-régions Ouest-centre et Ouest-est et une progression plus marquée de l'Ouest-ouest. Ainsi, pour cette dernière, le taux passe de 175,02 à 194,87 cas pour 100 000 habitants entre le 01 et le 31 octobre, pour l'Ouest-centre de 46,07 à 48,97 et pour l'Ouest-est de 98,83 à 100,05.
- Le mois de novembre est marqué par une hausse importante des déclarations des cas PCR+ pour l'Ouest-ouest, correspondant à la période du pic épidémique. Cette augmentation est observée pour l'Ouest-ouest et l'Ouest-centre, leurs taux d'incidence ont été multiplié par un facteur de 1,5 en un mois. L'Ouest-ouest enregistre 299,81 cas pour 100 000 habitants, l'Ouest-centre de 74,99 et l'Ouest-est de 111,30 cas pour 100 000 habitants au 30 novembre. Les taux d'accroissement sont de 52,9 % - 52,6 % et de 11,2 % respectivement pour l'Ouest-ouest, l'Ouest-centre et l'Ouest-est.
- Pour le mois de décembre, l'Ouest-ouest continue à progresser mais avec une ampleur moindre en termes d'incidence et atteint 382,25 cas pour 100 000 habitants au 28 décembre, l'Ouest-centre enregistre 105,36 et l'Ouest-est 125,62 cas pour 100 000 habitants. L'accroissement est de 25,9 % - 36,4 % et de 12,1 % pour les mêmes sous-régions en un mois.
- Concernant les cas dépistés, en général, les taux d'incidence ont progressé plus lentement pour les trois sous-régions sur les quatre mois étudiés, l'Ouest-est dépassant largement les deux autres sous-régions en termes d'incidence ; c'est le taux le plus élevé avec 401,21 cas pour 100 000 habitants, représentant ainsi quatre fois le taux d'incidence de l'Ouest-ouest (99,26) et deux fois celui de l'Ouest-centre (178,23) au 01 septembre. L'accroissement de l'Ouest-ouest est de 11,5 %, l'Ouest-centre de 3,2 % et l'Ouest-est de 4,5 % entre le 01 et le 30 septembre.

- Durant le mois d'octobre, l'évolution de la morbidité est moindre avec des taux d'accroissement de 7,7 % - 1,9 % et de 2,6 % pour les mêmes sous-régions en un mois. Les trois sous-régions observent une augmentation des taux d'incidence avec 119,37 – 187,63 et 429,86 pour 100 000 habitants au 31 octobre.
- Au 30 novembre, ces taux sont de 141,96 - 206,37 et 448,41 cas pour 100 000 habitants respectivement pour l'Ouest-ouest, l'Ouest-centre et l'Ouest-est.
- Le mois de décembre est marqué par ascension des notifications pour l'Ouest-ouest, cette dernière enregistre une incidence qui passe de 143,39 à 162,05 cas pour 100 000 habitants, pour l'Ouest-centre de 207,37 à 224,48 et pour l'Ouest-est de 448,84 à 464,88 cas pour 100 000 habitants. Les taux d'accroissement sont de 13,0 % pour l'Ouest-ouest, c'est le taux le plus élevé, suivi par l'Ouest-centre de 8,2 % et de l'Ouest-est avec 3,6 % entre le 01 et le 28 décembre.

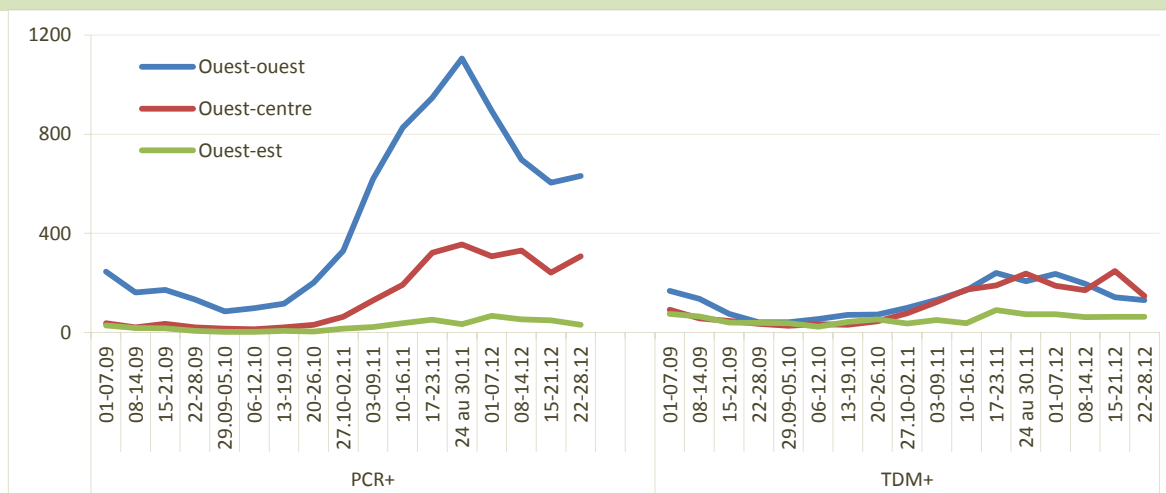


Graph 4: Evolution des taux d'accroissement de la morbidité PCR+ et TDM+ par sous-région de l'Ouest entre le 01 septembre et le 28 décembre

- Le graphe ci-dessus visualise l'évolution des taux d'accroissement de la morbidité des cas confirmés et des cas probables par sous-région de l'Ouest entre le 01 septembre et le 28 décembre.
- Du point de vue général, le début du mois de septembre et la première quinzaine d'octobre sont marqués par un ralentissement des déclarations des cas confirmés (PCR+), suivis par une ré ascension à partir de la mi-octobre jusqu'à la fin novembre où on observe de nouveau une chute des déclarations.
- Les taux d'accroissement passent de 4,7 % (5 245 – 5 490 cas cumulés) à 2,9 % (5 490 – 5 651 cas) pour l'Ouest-ouest, de 2,3 % (1 675 – 1 713 cas) à 1,2 % (1 713 – 1 734 cas) pour l'Ouest-centre et de 2,1 % (1 308 – 1 336 cas) à 1,3 % (1 336 – 1 354 cas) pour l'Ouest-est entre le 31 août et le 07 septembre et entre le 07 et le 14 septembre. Par la suite, on observe une légère augmentation de ces taux pour l'Ouest-ouest et l'Ouest-centre respectivement avec 3,0 % et 2,0 % entre le 14 et le 21 septembre. Concernant l'Ouest-est, ce taux est resté stable à 1,3 %.
- A partir du 21 septembre, on note un ralentissement des taux d'accroissement pour les deux sous-régions Ouest-centre et Ouest-est pour atteindre 0,7 % (1 804 – 1 817 cas) et 0,2 % (1 384 – 1 381 cas) respectivement pour l'Ouest-centre et l'Ouest-est entre le 05 et le 12 octobre. Alors que l'Ouest-ouest observe une ré ascension des notifications des cas PCR+ et enregistre un taux d'accroissement de 1,6 % (6 041 - 6 139 cas). Par la suite on note une augmentation de ces taux pour les trois sous-régions de l'Ouest pour atteindre 12,0 % pour l'Ouest-ouest entre le 24 et le 30 novembre ; pour l'Ouest-centre et l'Ouest-est, ces deux sous-régions atteignent respectivement 14,3 % et 3,5 % entre le 17 et le 23 novembre.
- Le mois de décembre est marqué par une chute de ces taux pour les trois sous-régions, avec 5,1 % pour l'Ouest-ouest, 1,8 % pour l'Ouest-est entre le 21 et le 28 décembre et 6,8 % pour l'Ouest-centre entre le 14 et le 21 décembre, par la suite on observe une ré ascension à 8,1 % pour cette dernière.
- Concernant les cas TDM+, on observe les mêmes tendances que pour les cas confirmés mais de moindre ampleur.

- On note une chute des taux d'accroissement dès la deuxième semaine de septembre. On passe ainsi de 5,0 % (entre le 31 août et le 07 septembre) à 1,4 % (entre le 05 et le 12 octobre) pour l'Ouest-ouest et de 1,3 % à 0,3 % pour l'Ouest-est aux mêmes dates. Par la suite on note une ré ascension de ces taux. Durant la semaine épidémique, les taux d'accroissement sont de 5,4 % et de 4,6 % pour l'Ouest-ouest et l'Ouest-est entre le 16 et le 23 novembre.
- Pour l'Ouest-centre, les taux d'accroissement sont plus faibles. Ces taux sont de 1,1 % entre le 02 et le 09 novembre, date à partir de laquelle on observe une augmentation des déclarations pour arriver à un taux d'accroissement de 2,9 % entre le 23 et le 30 novembre.
- Par la suite, les trois sous-régions enregistrent un ralentissement des déclarations qui se concrétisent par une baisse de ces taux à 2,2 % pour l'Ouest-ouest entre le 21 et le 28 décembre, et à 2,0 % et à 0,9 % respectivement pour l'Ouest-centre et l'Ouest-est entre le 07 et le 14 décembre. On constate une ré ascension de ces taux à 3,0 % et à 1,0 % entre le 14 et le 21 décembre pour ces deux mêmes sous-régions. Ces deux derniers taux diminuent à 1,4 % et à 0,8 % la dernière semaine de décembre.

Nouveaux cas PCR+ /TDM+

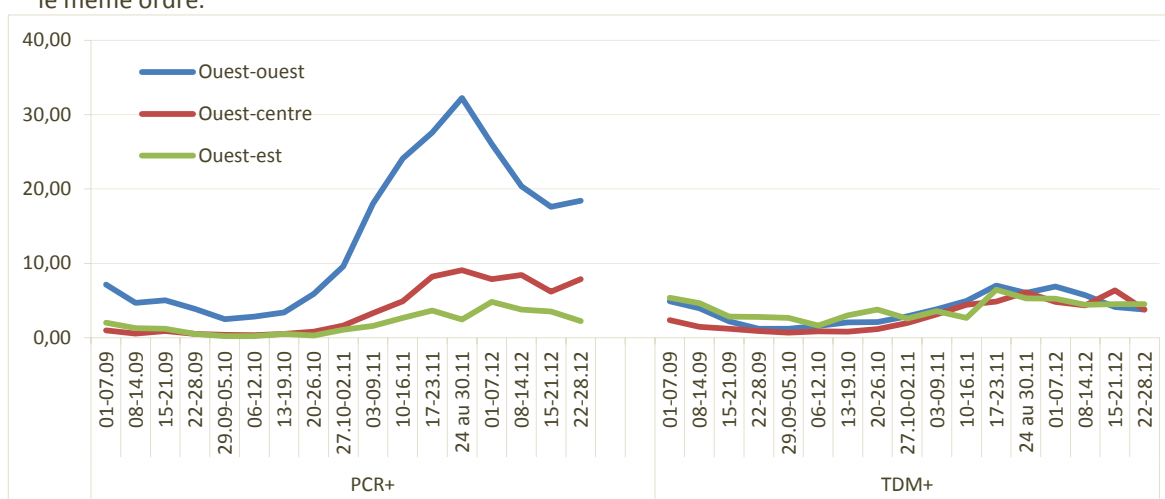


Graph 5 : Evolution du nombre hebdomadaire de nouveaux cas PCR+ et TDM+ par sous-région de l'Ouest entre le 01 septembre et le 28 décembre

- Le graphe ci-dessus visualise l'évolution du nombre hebdomadaire de nouveaux cas PCR+/TDM par sous-région de l'Ouest entre le 01 septembre et le 28 décembre.
- La région Ouest et ses sous-régions utilisent préférentiellement la RT-PCR dans le diagnostic de l'infection Covid-19. La courbe d'incidence des cas confirmés de l'Ouest-ouest se situe nettement au-dessus de celles des deux autres régions. Pour les cas probables, les courbes de l'Ouest-ouest et de l'Ouest-centre se chevauchent. Les variations du nombre hebdomadaire de nouveaux cas sont plus prononcées pour les cas confirmés et ce, pour les trois sous-régions.
- Le mois de septembre est marqué par une baisse du nombre des déclarations des cas confirmés qui se poursuit jusqu'au 05 octobre et ce, pour les trois sous-régions. Le nombre hebdomadaire des nouveaux cas PCR+ passe de 245 (du 01 au 07 septembre) à 85 cas (du 29 septembre au 05 octobre) pour l'Ouest-ouest, de 38 à 15 cas pour l'Ouest-centre et de 28 à 03 cas pour l'Ouest-est aux mêmes dates. Le recul des notifications est de 65,3 % - 60,5 % et de 89,3 % respectivement pour l'Ouest-ouest, l'Ouest-centre et l'Ouest-est. Concernant les deux mois d'octobre et de novembre, on assiste à une ré ascension des notifications hebdomadaires des nouveaux cas PCR+ jusqu'à la dernière semaine de novembre (du 24 au 31 novembre) pour l'Ouest-ouest et l'Ouest-centre et, jusqu'à la première semaine de décembre pour l'Ouest-est. Le nombre augmente de 85 cas (du 29 septembre au 05 octobre) à 1 106 cas pour l'Ouest-ouest et de 15 (la première semaine d'octobre) à 355 cas pour l'Ouest-centre. Pour l'Ouest-est, le nombre hebdomadaire de nouveaux cas passe de 03 à 67 nouveaux dans le même ordre. Les taux d'accroissement sont très élevés entre le 28 septembre et le 05 octobre et la semaine épidémique (fin novembre pour l'Ouest-ouest et l'Ouest-centre et début décembre pour l'Ouest-est) ; ils sont de 1 201,2

% - 2 266,7 % et de 2 133,3 % respectivement pour l'Ouest-ouest, l'Ouest-centre et l'Ouest-est.

- A partir du 01 décembre, pour les deux premières sous-régions et du 08 décembre pour l'Ouest-est, on observe une chute des déclarations ; le nombre passe de 1 106 (du 24 au 30 novembre) à 604 cas (du 15 au 21 décembre) pour l'Ouest-ouest, il a été divisé par 1,8. Cette diminution est de moindre ampleur pour l'Ouest-centre où ce nombre passe de 355 à 242 cas (nombre hebdomadaire divisé par 1,46). Le recul est respectivement de 45,4 % et de 31,8 %. Au cours des sept derniers jours, on assiste à une remontée des déclarations qui atteignent 632 et 307 cas pour les mêmes sous-régions et dans le même ordre. Pour l'Ouest-est, le nombre hebdomadaire diminue jusqu'à la dernière semaine de décembre et passe de 67 à 31 cas, soit une baisse de 53,7 %.
- Les mêmes tendances sont observées pour les cas dépistés (TDM+) mais avec quelques variations. Pour l'Ouest-ouest et l'Ouest-centre, le nombre hebdomadaire de nouveaux cas passe respectivement de 168 à 41 cas et de 92 à 27 cas entre la première semaine de septembre et entre le 29 septembre et le 05 octobre, soit une diminution de 75,6 % et de 70,6 %. Pour l'Ouest-centre, le nombre hebdomadaire est de 75 cas (la 1ère semaine) puis diminue à 23 cas entre le 06 et le 12 octobre (69,3 %).
- A partir du mois d'octobre, le nombre hebdomadaire de nouveaux cas ne fait qu'augmenter et atteint son acmé entre le 17 et le 23 novembre pour l'Ouest-ouest et l'Ouest-est, soit un peu plus tôt que pour les cas confirmés. Concernant l'Ouest-centre, le pic est superposé à celui des cas PCR+, c.à.d. entre le 24 et le 30 novembre. Les nombres hebdomadaires passent ainsi de 41 à 240 pour l'Ouest-ouest (hausse de 485,4 %), de 27 à 238 pour l'Ouest-centre (781,5 %) et de 23 à 90 pour l'Ouest-est (291,3 %) entre la semaine où le nombre le plus bas est enregistré et le pic épidémique.
- Comme pour les cas confirmés, le mois de décembre est marqué par une chute du nombre hebdomadaire de nouveaux cas dépistés, pour l'ensemble des sous-régions. Au niveau de l'Ouest-ouest, ce nombre chute de 240 à 130 cas, pour l'Ouest-centre de 238 à 147 cas et, pour l'Ouest-est de 90 à 63 cas. Les taux d'accroissement sont respectivement de -48,8 %, -38,2 % et de -30,0 % pour les mêmes sous-régions dans le même ordre.

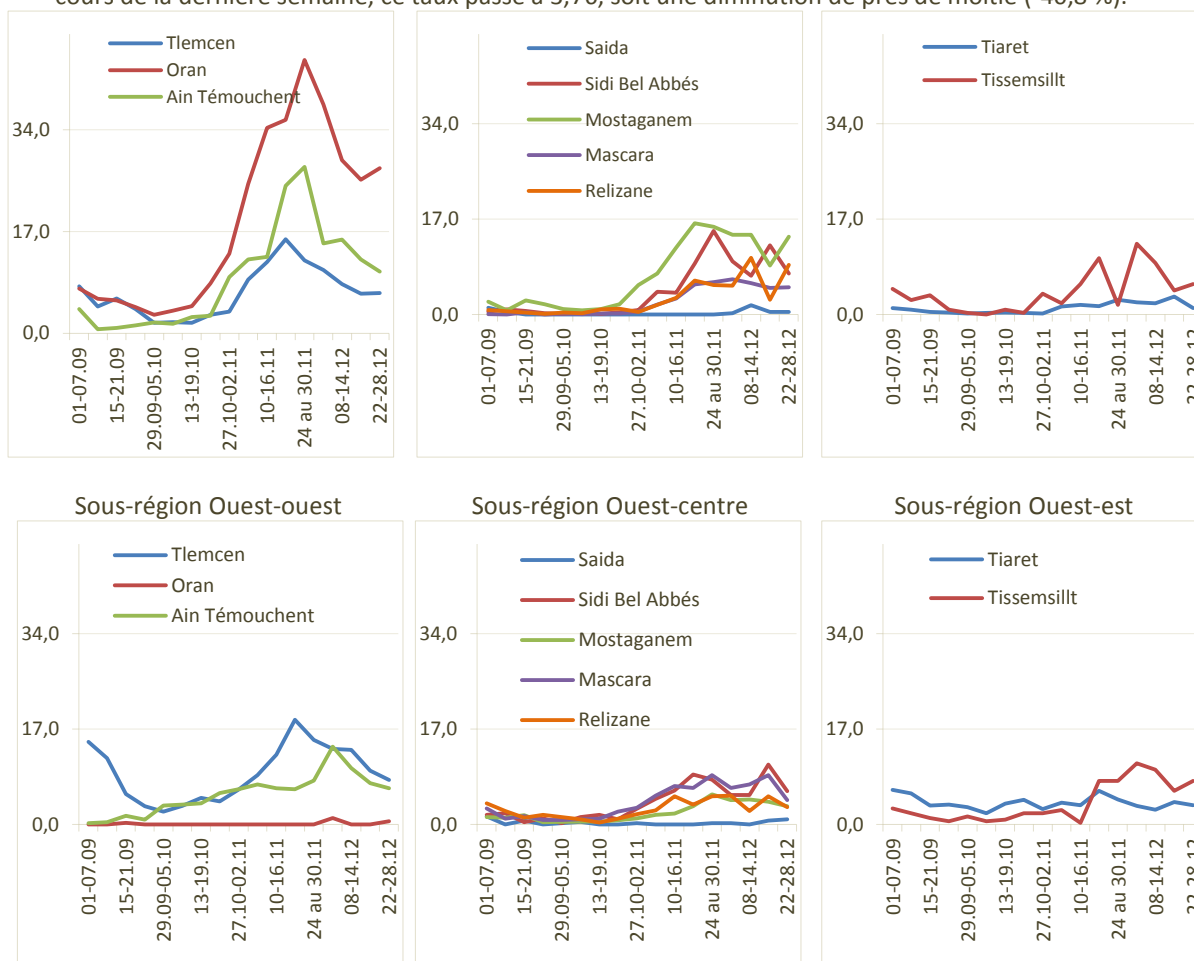


Graph 6 : Evolution des taux d'incidence hebdomadaire des cas confirmés et dépistés par sous-région de l'Ouest entre le 01 septembre et le 28 décembre

- Les graphes ci-dessus visualisent les taux d'incidence hebdomadaires des nouveaux cas confirmés (PCR+) et des cas dépistés (TDM+) par sous-région de l'Ouest entre le 01 septembre et le 28 décembre.
- Pour les cas confirmés, l'Ouest-ouest enregistre des taux d'incidence nettement plus élevés que ceux des deux autres sous-régions avec un différentiel qui s'agrandit à partir de la semaine du 06 au 12 octobre. Ces taux sont lors de la première semaine de septembre de 7,14 – 0,97 et de 2,01 cas pour 100 000 habitants d'Ouest en Est. Le différentiel est de 6,17 et de 5,13 points entre l'Ouest-ouest et l'Ouest-centre et entre, l'Ouest-ouest et l'Ouest-est. Ces taux chutent jusqu'à la semaine du 06 au 12 octobre avec 2,86 – 0,33 et 0,21 cas pour 100 000 habitants toujours d'Ouest en Est.
- A partir du 07 octobre, les taux d'incidence augmentent pour les trois sous-régions ; ils passent de 2,86 à 32,24 et de 0,33 à 9,09 cas pour 100 000 habitants entre les semaines du 06 au 12 octobre et du 24 au 30

novembre, respectivement pour l'Ouest-ouest et l'Ouest-centre. Le différentiel est maintenant de 23,15 points. Pour l'Ouest-est, l'acmé se situe durant la semaine du 01 au 07 septembre avec un taux de 4,80 cas pour 100 000 habitants. L'écart entre l'Ouest-ouest et cette sous-région est désormais de 27,44 points. Par la suite, pour les sous-régions Ouest et Centre, on enregistre une chute des taux d'incidence hebdomadaires des nouveaux cas, pour atteindre 17,61 et 6,20 cas pour 100 000 habitants la semaine du 15 au 21 décembre ; on note une légère remontée au cours des sept derniers jours avec respectivement 18,42 et 7,86 cas pour 100 000 habitants. Pour la sous-région Est, la diminution des taux d'incidence hebdomadaire se poursuit jusqu'à la dernière semaine de décembre.

- Pour les cas dépistés (TDM+), les courbes d'incidence se chevauchent au cours du temps. Durant la première semaine de septembre, les taux les plus élevés sont observés dans l'Ouest-est (5,37 cas pour 100 000 habitants), suivi par l'Ouest-ouest (4,90) et l'Ouest-centre (2,36). On assiste à une diminution de ces incidences avec les taux les plus bas observés entre le 29 septembre et le 05 octobre pour l'Ouest-ouest (1,20) et l'Ouest-centre (0,69) et entre le 06 et le 12 octobre pour l'Ouest-est (1,65).
- Par la suite, on observe une ré ascension à 7,00 et 6,45 cas pour 100 000 habitants respectivement pour l'Ouest-ouest et l'Ouest-est (du 17 au 23 novembre), et à 6,10 cas pour 100 000 habitants pour l'Ouest-centre (du 24 au 30 novembre). Ces taux chutent jusqu'à la dernière semaine de décembre pour les sous-régions Ouest et Est avec respectivement 3,79 et 4,51 cas pour 100 000 habitants. Pour l'Ouest-centre, on enregistre un deuxième pic la semaine du 15 au 21 décembre à 6,35 cas pour 100 000 habitants. Au cours de la dernière semaine, ce taux passe à 3,76, soit une diminution de près de moitié (-40,8 %).



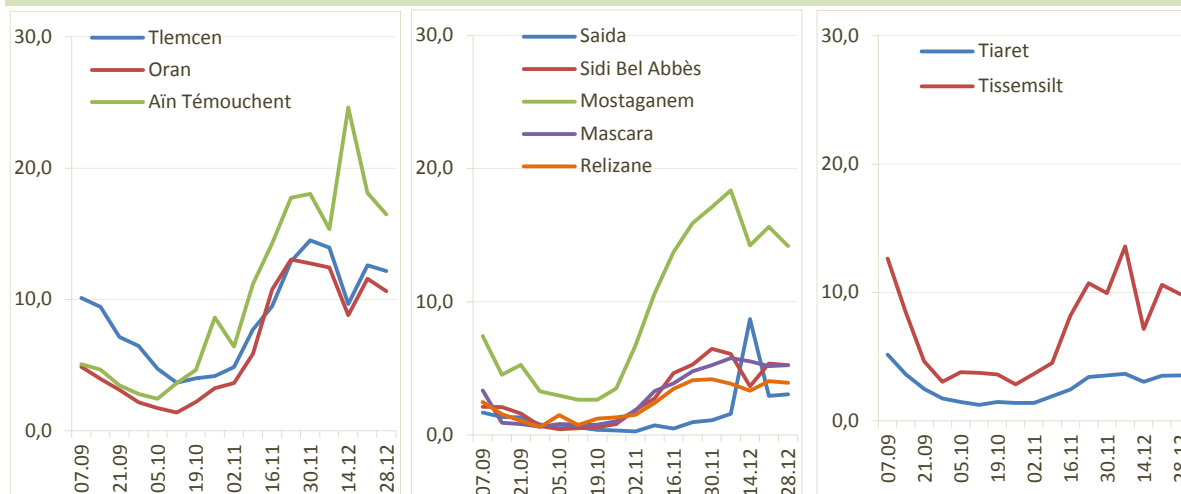
Graph 7 : Evolution des taux d'incidence hebdomadaires des cas PCR+ et TDM+ par wilaya et par sous-région de l'Ouest entre le 01 septembre et le 28 décembre

- Le graphe ci-dessus reprend dans sa partie supérieure, les taux d'incidence hebdomadaires des cas confirmés (PCR+) par wilaya et par sous-région de l'Ouest sur dix-sept semaines, du 01 septembre au 28 décembre. Dans sa partie inférieure, le même travail a été repris pour les cas dépistés par l'imagerie médicale (TDM+).
- Globalement, on peut noter que le deuxième épisode épidémique, survenu entre octobre et novembre à l'échelle nationale, est très net pour les sous-régions de l'Ouest-ouest et de l'Ouest-centre, avec un pic franc aussi bien pour les cas confirmés que dépistés par l'imagerie médicale. Pour la sous-région Ouest-est, il existe une augmentation qui est davantage étalée dans le temps.
- Concernant la sous-région Ouest-ouest, l'augmentation de l'incidence des cas confirmés est variable selon les wilayas mais on note un pic franc pour les trois wilayas composant la sous-région avec des courbes qui évoluent en parallèle. Ainsi, Tlemcen enregistre une augmentation des taux hebdomadaires dès la semaine du 27 octobre au 02 novembre qui passe de 3,09 (20 eu 26 octobre) à 15,69 pour 100 000 habitants entre le 17 et le 23 novembre, soit une hausse de 409,4 %. Pour Oran et Aïn Temouchent, la remontée des taux s'amorcent plus tôt respectivement entre le 29 septembre et le 05 octobre et, entre le 22 et le 28 septembre. Le pic est observé entre le 24 et le 30 novembre pour ces deux wilayas avec 45,64 et 27,76 cas pour 100 000 habitants dans le même ordre. La courbe d'incidence de la wilaya d'Oran se situe nettement au-dessus des deux autres. La semaine suivante, on assiste à une diminution de l'incidence qui perdure jusqu'à la dernière semaine de décembre pour Aïn Temouchent (10,30 cas pour 100 000 habitants). Pour les deux autres wilayas, Tlemcen et Oran, les taux d'incidence diminuent jusqu'à la semaine du 15 au 21 décembre avec respectivement 6,61 et 25,63 cas pour 100 000 habitants puis remontent la dernière semaine avec 6,70 et 27,6 cas pour 100 000 habitants dans le même ordre. Concernant les cas dépistés par l'imagerie médicale, c'est la wilaya de Tlemcen qui observe les incidences les plus élevées. Le pic est atteint la semaine du 17 au 23 novembre avec 18,69 cas pour 100 000 habitants. Pour Aïn Temouchent, l'acmé est observée entre le 01 et le 07 décembre avec 13,88 cas pour 100 000 habitants. Après ces dates, ces deux wilayas enregistrent une diminution de leur incidence jusqu'au 28 décembre, avec 7,93 et 6,49 cas pour 100 000 habitants pour Tlemcen et Aïn Temouchent. La wilaya d'Oran, quant à elle, utilise très peu l'imagerie médicale. Entre le 22 septembre et le 30 novembre, aucun cas TDM+ n'a été notifié.
- Pour l'Ouest-centre, le pic des cas confirmés est également observé entre le 23 et le 30 novembre avec un taux de 9,09 cas pour 100 000 habitants. La wilaya de Mostaganem se démarque des autres wilayas sur plusieurs plans. En premier, elle enregistre les taux d'incidence les plus élevés sur toute la période considérée. En second plan, on note un plateau depuis la semaine du 17 au 23 novembre avec une très légère tendance à la diminution. Ainsi, le pic est de 16,3 cas pour 100 000 habitants et descend jusqu'à 13,89 cas pour 100 000 habitants lors de la dernière semaine de décembre. Sidi Bel Abbès et Mascara enregistre l'incidence hebdomadaire la plus élevée entre le 01 et 07 décembre avec respectivement 9,48 et 6,32 cas pour 100 000 habitants. On assiste ensuite à une diminution progressive jusqu'à la dernière semaine de décembre avec 7,31 et 4,87 cas pour 100 000 habitants. Le taux d'incidence hebdomadaire de la wilaya de Relizane connaît d'importantes fluctuations sur la fin novembre et le mois de décembre. Deux pics sont notés, entre le 17 et le 23 novembre (6,09 cas pour 100 000 habitants), et entre le 08 et le 14 décembre (10,1). Après une très légère baisse la semaine suivante, on enregistre de nouveau une élévation de ce taux avec 8,84 cas pour 100 000 habitants. Pour les cas dépistés, les taux d'incidence par wilaya sont relativement proches. Le pic est observé du 24 au 30 novembre pour Mostaganem (5,36), et Mascara (8,81). Pour Sidi Bel Abbès et Relizane, le taux d'incidence maximal est observé respectivement entre le 17 et le 23 novembre et, entre le 01 et le 07 décembre avec 8,94 et 5,17 cas pour 100 000 habitants dans le même ordre. Toutes les wilayas voient leurs taux d'incidence chuter après le pic à l'exception de Relizane qui enregistre une légère hausse entre le 15 et le 21 décembre (5,02) pour diminuer de nouveau.
- Au niveau de l'Ouest-est, deux wilayas composent cette sous-région. On note une tendance à l'augmentation mais moins nette que pour les autres sous-régions. Les taux d'incidence des cas confirmés sont de moindre ampleur que ceux observés pour les cas probables. Tiaret enregistre l'incidence maximale entre le 15 et le 21 décembre avec 3,24 cas pour 100 000 habitants alors que pour Tissemsilt, l'acmé est observée entre le 01 et le 07 décembre (12,65). Pour les cas dépistés par l'imagerie médicale,

Tissemsilt enregistre un pic (10,92) entre le 24 et le 30 novembre puis son incidence chute régulièrement jusqu'à 7,76 cas pour 100 000 habitants entre le 22 et le 28 décembre. Quant à la wilaya de Tiaret, deux pics sont notés, l'un entre le 17 et le 23 novembre (6,01) et l'autre entre le 15 et le 21 décembre (4,00). On assiste ensuite à une diminution des taux d'incidence.

Au final, durant ce deuxième épisode épidémique, les wilayas qui ont progressé de manière importante, en termes d'incidence, sont les wilayas de l'Ouest-ouest (Oran, Tlemcen et Aïn Temouchen) et la wilaya de Mostaganem dans l'Ouest-centre.

Hospitalisations



Graph 8 : Evolution du taux moyen taux d'hospitalisations par wilaya et par sous-région de l'Ouest entre le 01 septembre et le 28 décembre

- Le graphe ci-dessus visualise l'évolution du taux moyen quotidien d'hospitalisations des patients Covid-19 sur des périodes de 07 jours, par wilaya et par sous-région de l'Ouest du 01 septembre au 28 décembre.
- Pour la région Ouest, le nombre de patients hospitalisés un jour donné n'excède pas les 1 000 au cours de la période étudiée. En moyenne, il varie entre 115,1 et 702,7 patients en structures hospitalières respectivement entre le 06 et le 12 octobre et entre le 01 et le 07 décembre. Les taux moyens correspondant sont de 1,35 et de 8,24 patients hospitalisés pour 100 000 habitants.
- Concernant la sous-région Ouest-ouest, les taux d'hospitalisation sont bas au cours du mois de septembre et la première quinzaine d'octobre puis par la suite, ils augmentent jusqu'au second pic épidémique. Le taux moyen le plus bas est enregistré entre le 06 et le 12 octobre avec 2,44 patients pour 100 000 habitants et un nombre moyen quotidien de 83,9 patients hospitalisés. Ce taux est multiplié par un facteur de 5,75 au cours de la semaine du 24 au 30 novembre pour atteindre 14,02 et un nombre moyen de 480,9 patients hospitalisés. A partir du 01 décembre, le taux moyen d'hospitalisation diminue et entre le 22 et le 28 décembre, il est de 11,90 avec en moyenne 408,1 patients hospitalisés. Cette baisse est de 15,1 %. La wilaya d'Aïn Temouchent observe depuis la mi-octobre, le taux moyen le plus élevé avec un pic décalé sur la semaine du 08 au 14 décembre avec un taux de 24,61 et un nombre moyen de 109,9 patients en structures de santé. Oran et Tlemcen présentent des courbes avec des tendances similaires ; les taux les plus bas sont enregistrés la semaine du 29 septembre au 05 octobre avec respectivement 3,67 et 1,40 et les plus élevés sont retrouvés au cours de la dernière semaine de novembre avec 14,51 pour Tlemcen et 12,77 patients pour 100 000 habitants pour Oran. Durant le mois de décembre, ces taux fluctuent et baissent à 9,66 pour Tlemcen et à 8,81 pour Oran durant la semaine du 08 au 14 décembre pour remonter légèrement au cours des sept derniers jours avec dans le même ordre 12,17 et 10,62 patients hospitalisés pour 100 000 habitants.
- La sous-région Ouest-centre enregistre, entre le 07 et le 12 décembre, le taux quotidien moyen le plus élevé avec 7,90 patients hospitalisés pour Covid-19 pour 100 000 habitants. Le taux le plus bas est observé entre le 06 et le 12 octobre (1,14). Le taux d'hospitalisation a été multiplié par un facteur de 6,93 entre ces deux périodes. Le nombre moyen quotidien entre ces deux semaines est dans le même ordre de 308,6 et de 44,6 patients en structures de santé. La wilaya de Mostaganem se distingue par un taux

d'hospitalisation nettement plus élevé que celui des autres wilayas de la région avec une accentuation du différentiel à partir de la mi-novembre. Le pic (18,36) est enregistré la semaine du 01 au 07 décembre. Les courbes des quatre autres wilayas se chevauchent au début de la période étudiée (septembre et octobre) puis se séparent et tendent à l'augmentation à des degrés différents. Sidi Bel Abbès et Relizane observent leur pic la semaine du 24 au 30 novembre avec respectivement 6,48 et 4,18 patients en structures de santé pour 100 000 habitants. Pour Mascara, la valeur maximale est retrouvée entre le 01 et le 07 décembre (5,77) et Saïda observe un pic franc décalé sur la semaine du 08 au 14 décembre de 8,71 patients en structures de santé pour 100 000 habitants. Toutes les wilayas observent une diminution de ces taux jusqu'à la dernière semaine de décembre à l'exception de Saïda (3,04) et de Mascara (5,24) qui enregistrent une augmentation.

Concernant l'Ouest-est, le nombre moyen quotidien maximal est enregistré au début de la période étudiée (entre le 01 et le 07 septembre) avec 98,0 hospitalisations pour Covid-19 par jour, correspondant à un taux de 7,02 hospitalisés pour 100 000 habitants. Par la suite, on note une baisse progressive pour atteindre le nombre moyen minimal la semaine du 20 au 26 octobre de 24,4 patients par jour et un taux d'hospitalisation moyen de 1,75. La wilaya de Tiaret présente peu de fluctuations de son taux moyen avec des extrêmes allant de 5,15 (entre le 01 et le 07 septembre) et de 1,24 (entre le 06 et le 12 octobre). La wilaya de Tissemsilt enregistre des taux moyens d'hospitalisation les plus importants ; le plus bas est observé la semaine du 20 au 26 octobre avec 2,83 et le plus élevé est retrouvé la première semaine de décembre avec 13,59 patients hospitalisés pour 100 000 habitants. Le taux d'hospitalisation diminue ensuite pour les deux wilayas jusqu'à la fin décembre avec des taux de 1,24 (Tiaret) et de 2,83 (Tissemsilt) hospitalisés pour 100 000 habitants.

Tableau I : Répartition des taux d'incidence des cas confirmés et des taux d'hospitalisation par sous-région de l'Ouest au 28 décembre

Région	Taux d'incidence cumulée ¹	Taux d'incidence ¹ nouveaux cas hebdomadaires				Taux d'hospitalisation ¹ moyen			
		22 au 28.09	20 au 26.10	24 au 30.11	22 au 28.12	22 au 28.09	20 au 26.10	24 au 30.11	22 au 28.12
O-ouest	382,25	3,88	5,89	32,24	18,42	126,0	145,9	480,9	408,1
O-centre	105,36	0,51	0,79	9,09	7,86	49,6	60,9	295,9	266,1
O-est	125,62	0,50	0,29	2,44	2,22	28,7	24,4	71,6	71,4
Ouest	217,39	1,83	2,71	17,12	10,72	127,9	146,1	663,3	603,5

1 : exprimé pour 100.000 habitants

En conclusion, la région Ouest a observé un deuxième épisode épidémique à l'instar des autres régions au cours du mois de novembre. Après ce pic, une diminution a été enregistrée pour l'ensemble des sous-régions de l'Ouest. On peut toutefois noter que les sous-régions Ouest-ouest et Ouest-centre voient une ascension de leur incidence au cours de la dernière semaine de décembre qu'il faudra confirmer ou infirmer dans les prochaines semaines. La vigilance reste donc de mise. Trois wilayas ont progressé de manière importante durant ce deuxième épisode épidémique ; ce sont Oran, Tlemcen et Mostaganem.

Mesures de lutte

Actions clés menées depuis le début de la pandémie

- Un téléphone vert 3030 dédié aux informations et préoccupations des citoyens sur le coronavirus SARS-Cov2 a été mis en place par les autorités sanitaires.
- Le 22 mars, le ministre algérien de la santé annonce que « L'Algérie est entrée en phase 3 de l'épidémie du coronavirus ».
- Le port du masque devient obligatoire dans les espaces publics à partir du dimanche 23 mai sous peine de sanction.
- Le 28 juin, le président a annoncé que toutes les frontières du pays seront fermées jusqu'à la fin de la pandémie.
- Le 30 novembre, le gouvernement a décidé le prolongement du confinement partiel à domicile dans 34 wilayas du pays pour une durée supplémentaire de quinze jours à partir du 2 décembre prochain dans le



cadre des mesures prises au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (COVID-19). Ces wilayas sont Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Guelma, Annaba, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'sila, Ouargla, Oran, Illizi, Bordj Bou Arreridj, Boumerdes, El Tarf, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza et Ain Temouchent.

Dernières actions

- Le 10 décembre, un accord a été passé entre le ministère de la santé et l'association algérienne des radiologues et des laboratoires. Les tests de dépistage de l'infection Covid-19 ont été plafonnés. Les prix sont fixés à 7 000 DA pour le scanner, 8 800 DA pour une analyse par RT-PCR, 3 600 DA pour les tests antigéniques et 2 200 DA pour les tests sérologiques.
- Le 12 décembre, une jeune équipe composée d'étudiants de l'Institut de génie électrique et électronique (IGEE) de Boumerdes a remporté le "prix du Meilleur Produit" de la 14^{ème} compétition régionale des jeunes entrepreneurs d'"INJAZ El Arab" regroupant 13 pays participants, en présentant un produit d'hygiène destiné à la lutte contre la pandémie mondiale de la Covid-19.
- Le 16 décembre 2020, le Premier ministre a décidé de prolonger, dans les wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, le temps d'activité quotidienne de certains commerces qui pourront, à compter du jeudi 17 décembre, travailler jusqu'à 19h au lieu de 15h.
- Le 16 décembre 2020, le Premier ministre a également décidé pour les services de transport public de passagers, la continuité des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique, qui a débuté le dimanche 6 décembre, concernant la totalité des dessertes de et vers les wilayas du sud du pays et 50 % des vols desservant celles du nord du pays, avec la mise en œuvre du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des aéronefs, élaborés sur la base des recommandations des autorités de l'aviation civile et adoptés par le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus.
- Le 21 décembre 2020, le Premier Ministre a donné des instructions pour engager toutes les mesures et mobiliser les ressources nécessaires pour assurer la disponibilité du vaccin et le lancement de l'opération de vaccination dès le mois de Janvier 2021 conformément aux directives de Monsieur le Président de la République, sachant que le Comité Scientifique a d'ores et déjà arrêté une Short liste des laboratoires développeurs de vaccins et que les contrats sont en cours de finalisation pour les premières livraisons.

Actualités Covid-19 (suite)

- Ces nouveaux vaccins reposent sur l'injection d'un ARN messager (ARNm) codant pour la protéine Spike présente à la surface du coronavirus SARS-CoV-2. Cet ARN va pénétrer dans les cellules du patient localisées au niveau du site d'injection et être traduit en protéine, comme n'importe quel autre ARNm se trouvant dans le cytoplasme. C'est la protéine Spike traduite par la cellule qui déclenchera la réaction immunitaire.
- Les vaccins à ARN ont pour avantage de pouvoir être développés plus rapidement que les vaccins utilisant les techniques plus traditionnelles et ils ne nécessitent pas d'adjuvant chimique. Cette nouvelle technologie vaccinale permet de réagir plus vite en période pandémique et permettra d'adapter rapidement le vaccin si une mutation du SARS-CoV-2 venait compromettre son efficacité.
- Les vaccins à ARN ont également pour avantage de déclencher une réponse immunitaire puissante et très spécifique. La protéine Spike produite par l'organisme est extrêmement proche de sa conformation naturelle dans le virus sauvage.
- Il est important de préciser que l'ARNm injecté *via* le vaccin pénètre uniquement dans le cytoplasme de la cellule et non dans le noyau. Il ne peut donc pas transformer notre génome puisque celui-ci se trouve dans le noyau.
- Par ailleurs, cet ARNm ne peut pas être transmis à la descendance car l'injection est locale : les cellules qui reçoivent cet ARNm sont principalement les cellules musculaires. En aucun cas l'ARNm ne va jusqu'aux cellules des organes reproducteurs.
- Enfin, les cellules produisant la protéine Spike suite à l'injection du vaccin sont rapidement détruites par le système immunitaire. L'ARNm étranger ne reste donc pas longtemps dans

l'organisme.

- Alors que les vaccins à ARN apparaissent comme une technologie nouvelle, elle ne date pourtant pas d'hier... Des chercheurs travaillent sur ce sujet depuis plusieurs décennies, mais il a fallu surmonter quelques obstacles techniques, comme la taille des molécules d'ARN qui est dix fois plus importante qu'un antigène protéique injecté *via* un vaccin traditionnel. Il a donc été nécessaire de développer un système de transport de ces molécules pour qu'elles puissent entrer dans les cellules d'intérêt. Ce n'est que récemment que des solutions ont été trouvées, notamment en utilisant des particules nanolipidiques pour transporter l'ARNm vaccinal jusqu'aux cellules.
- Le développement de cette technique a également été accéléré par la vitesse de circulation du virus dans la population, qui a permis d'obtenir plus rapidement des résultats d'efficacité lors des essais cliniques et par des financements qui n'avaient jamais été aussi élevés. Les chercheurs ont disposé de moyens qu'ils n'avaient pas jusqu'alors pour mener des essais cliniques aussi rapidement et efficacement.

Dans le monde

Distribution des cas de COVID-19 dans les pays les plus touchés au 28 décembre 2020³

28 décembre	Cas confirmés	Décès	Guérisons	Incidence ⁴
Monde	81 247 842	1 771 162	45 911 890	1 074,36
Etats Unis	19 301 543	334 836	0	5 899,59
Inde	10 224 303	148 153	9 807 560	755,89
Brésil	7 504 833	191 570	6 712 757	3 582,78
Russie	3 047 335	54 559	2 446 412	2 109,20
France	2 661 168	62 746	189 941	3 972,65
Royaume Uni	2 334 982	71 211	3 953	3 511,83
Turquie	2 162 775	20 135	2 037 433	3 743,14
Italie	2 056 277	72 370	1 408 686	3 402,67
Espagne	1 879 413	50 122	150 376	4 022,39
Allemagne	1 672 643	31 145	1 294 932	2 016,98
Colombie	1 603 807	42 374	1 469 041	3 230,31
Argentine	1 590 513	42 868	1 414 680	3 574,63
Mexique	1 389 430	122 855	1 048 539	1 101,06
Pologne	1 261 010	27 147	1 005 376	3 320,32
Iran	1 206 373	54 814	960 751	1 474,78
Ukraine	1 061 074	18 555	690 626	1 288,97
Afrique du Sud	1 011 871	27 071	849 974	2 267,62
Pérou	1 007 657	37 474	947 427	3 149,99
Pays-Bas	781 467	11 135	9 150	2 033,29
Indonésie	719 219	21 452	589 978	4 173,98
République Tchèque	674 340	11 152	566 048	6 346,31
Belgique	639 734	19 234		5 600,86
Roumanie	618 429	15 334	543 341	3 175,68
Chili	602 028	16 443	571 674	3 214,39
Iraq	592 528	12 791	533 314	221,37
Canada	560 618	15 169	473 200	1 512,78
Bangladesh	510 080	7 479	453 318	316,12
Pakistan	475 085	9 992	425 494	223,87
Philippines	470 650	9 124	438 780	441,30
Arabie Saoudite	362 339	6 196	353 353	1 075,19
Chine	87 003	4 634	82 014	6,25

³Données provenant de The Johns Hopkins University - site web : coronavirus.politologue.com

⁴ Exprimée pour 100 000 habitants



Maghreb	777 555	16 297	647 365	770,58
Maroc	433 029	7 272	399 575	1 201,89
Tunisie	133 204	4 518	101 245	1 151,77
Libye	98 913	1 440	69 763	1 481,05
Algérie	98 631	2 737	66 214	231,53
Mauritanie	13 778	330	10 568	312,90

Principales dates

- **Le 17 novembre 2019**, les 1^{ers} cas de **Covid-19** apparaissent dans la ville de Wuhan, en Chine centrale, puis se propagent dans le monde entier.
- **Le 9 janvier 2020**, un nouveau coronavirus est identifié et son génome est séquencé. Un test de dépistage est mis au point.
- **Le 12 mars 2020**, l'OMS déclare que l'épidémie de Covid-19 est devenue une pandémie.
- **Le 24 juin 2020**, le directeur général de l'OMS a déclaré que parmi les mesures de santé publique qui pourront enrayer la Covid-19 sont celles qui ont permis d'arrêter Ebola, et sont : « Trouver, isoler, tester et prendre en charge chaque cas et chercher sans relâche chaque contact ».
- **Le 17 septembre 2020**, le Directeur Général de l'OMS, à l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité des patients, rappelle aux gouvernements qu'ils ont la responsabilité juridique et morale de garantir la santé, la sécurité et le bien-être des agents de santé.
- **Le 12 octobre 2020**, le Directeur Général de l'OMS a déclaré que jamais dans l'histoire de la santé publique l'immunité collective n'a été employée comme stratégie face à une épidémie, ni a fortiori face à une pandémie. Une telle approche poserait problème d'un point de vue scientifique comme sur le plan éthique. Ainsi, il a rappelé que l'immunité collective contre la rougeole est obtenue quand environ 95 % d'une population est vaccinée. En d'autres termes, on obtient une immunité collective en protégeant les gens contre un virus et non en les exposant.
- **Le 17 décembre 2020**, Dans un communiqué, l'OMS et Gavi ont indiqué qu'il était désormais possible de « planifier les premières livraisons de vaccins au cours du premier trimestre 2021, la première tranche de doses — suffisante pour protéger les travailleurs de la santé et des services sociaux — étant livrée au cours du premier semestre 2021 à toutes les économies participantes, qui ont demandé des doses dans ce délai ». D'autres livraisons de doses à tous les participants suivront au cours du second semestre de 2021, l'objectif étant de fournir des doses pour jusqu'à 20 % de la population des pays participants avant la fin de l'année, a précisé le communiqué.
- **Le 18 décembre 2020**, le Directeur Général de l'OMS a déclaré que les vaccins viendront compléter et non remplacer les outils efficaces existants dont nous disposons pour supprimer la transmission et sauver des vies. Entrevoir la fin de l'épidémie est source de réconfort, mais il faut veiller à ne pas baisser notre garde. Il incombe à chacun d'entre nous de prendre les mesures nécessaires pour assurer notre sécurité et celle de l'autre, y compris pendant cette période de fêtes.
- **Le 21 décembre 2020**, le Directeur Général de l'OMS a déclaré qu'il faudra, au début de 2021, 4,6 milliards de dollars É.-U. supplémentaires pour acheter des vaccins contre la COVID-19 pour au moins 20 % de la population de tous les pays à revenu faible ou intermédiaire de la tranche inférieure.
- **Le 28 décembre 2020**, le Directeur Général de l'OMS a porté un toast à la science « puissions-nous partager ses résultats – en particulier les vaccins – de façon juste et équitable au cours de l'année qui vient et mettre fin ensemble à cette pandémie ! » et il a déclaré « Aucun d'entre nous ne peut mettre fin à une pandémie à lui tout seul, mais ensemble, nous en viendrons à bout ».

Dates	Pays/ Organisation	Fait saillant	Monde	Algérie
17-nov-19	Chine (Wuhan)	Apparition d'une maladie infectieuse émergente due au coronavirus		
12-janv-20	Chine	Cas d'infection due au nouveau coronavirus diagnostiqués à Wuhan	41 cas	
30-janv-20	OMS	Déclaration de l'état d'urgence de santé	8 235 cas	



publique de portée internationale				
25-févr-20	Algérie	Premier cas confirmé de Covid-19	80 415 cas	1 cas
28-févr-20	OMS	Elévation du niveau de risque du Covid-19 à un niveau très élevé	84 124 cas	1 cas
12-mars-20	OMS	Déclaration de la pandémie due au Covid-19	133 836 cas (4 615 Dc)	24 cas (1 Dc)
9-nov-20	Maroc	Plus de 300 000 cas diagnostiqués	56 998 993 cas (1 360 713 Dc)	71 652 cas (2224 Dc)
21-nov-20	Monde	Plus de 58 millions de cas diagnostiqués	58 259 674 cas (1 380 770 Dc)	71 652 cas (2255 Dc)
23-nov-20	Monde	Plus de 59 millions de cas diagnostiqués	59 272 225 cas (1 396 802 Dc)	75 867 cas (2294 Dc)
26-nov-20	Maghreb	Plus de 600 000 cas diagnostiqués	61 075 899 cas (1 432 394 Dc)	79 110 cas (2352 Dc)
28-nov-20	USA	Plus de 13 millions de cas diagnostiqués	62 346 575 cas (1 452 758 Dc)	81 273 cas (2393 Dc)
30-nov-20	Monde	Plus de 63 millions de cas diagnostiqués	63 381 438 cas (1 468 778 Dc)	83 199 cas (2431 Dc)
03-déc-20	Pologne, Iran	Plus d'un million de cas diagnostiqués	65 323 925 cas (1 506 609 Dc)	85 927 cas (2480 Dc)
05-déc-20	Tunisie	Plus de 100 000 cas diagnostiqués	66 643 106 cas (1 529 219 Dc)	87 502 cas (2501 Dc)
07-déc-20	Monde	Plus de 67 millions de cas diagnostiqués	67 694 420 cas (1 544 884 Dc)	88 825 cas (2527 Dc)
10-déc-20	USA	Plus de 15 millions de cas diagnostiqués	69 696 461 cas (1 582 212 Dc)	90 579 cas (2564 Dc)
12-déc-20	Turquie	A réajusté le nombre de cas diagnostiqués : passe ainsi de 955 766 à 1 809 809	71 569 705 cas (1 601 595 Dc)	91 368 cas (2584 Dc)
14-déc-20	Maghreb	Plus de 700 000 cas diagnostiqués	72 952 592 cas (1 621 786 Dc)	92 597 cas (2609 Dc)
17-déc-20	Monde	Plus de 75 millions de cas diagnostiqués	75 057 882 cas (1 662 562 Dc)	93 933 cas (2640 Dc)
19-déc-20	Turquie	Plus de 2 millions de cas diagnostiqués	76 392 226 cas (1 685 888 Dc)	94 781 cas (2659 Dc)
	Royaume Uni			
21-déc-20	Monde	Plus d'1,7 millions de décès par Covid-9	77 468 005 cas (1 702 959 Dc)	95 659 cas (2675 Dc)
24-déc-20	Italie	Plus de 2 millions de cas diagnostiqués	78 985 969 cas (1 734 339 Dc)	97 005 cas (2705 Dc)
26-déc-20	Monde	Plus de 80 millions de cas diagnostiqués	80 455 541 cas (1 758 021 Dc)	97 857 cas (2722 Dc)
28-déc-20	Russie	Plus de 3 millions de cas diagnostiqués	81 247 842 cas (1 771 162 Dc)	98 631 cas (2737 Dc)



Répartition des cas confirmés et des décès par wilaya au 27 décembre

Code	Wilaya	Cas cumulés	Nouveaux cas	Taux d'incidence ¹	Décès cumulés	Nouveaux décès	Taux de mortalité ¹	Taux de létalité %
1	Adrar	746	1	136,49	18	0	3,29	2,41
2	Chlef	622	23	50,09	3	0	0,24	0,48
3	Laghouat	971	0	138,35	31	0	4,42	3,19
4	Oum El Bouaghi	1 341	10	169,49	60	0	7,58	4,47
5	Batna	4 029	15	291,38	68	0	4,92	1,69
6	Bejaia	4 347	7	422,71	136	2	13,22	3,13
7	Biskra	2 195	3	228,08	106	0	11,01	4,83
8	Béchar	348	0	101,23	3	0	0,87	0,86
9	Blida	7 451	0	545,03	221	0	16,17	2,97
10	Bouira	2 568	4	315,35	63	0	7,74	2,45
11	Tamanrasset	213	0	87,83	13	0	5,36	6,10
12	Tébessa	1 833	18	225,10	98	0	12,03	5,35
13	Tlemcen	2 382	1	209,95	10	0	0,88	0,42
14	Tiaret	1 128	0	107,59	36	0	3,43	3,19
15	Tizi Ouzou	3 624	9	299,46	209	2	17,27	5,77
16	Alger	14 471	134	391,33	392	0	10,60	2,71
17	Djelfa	1 585	0	99,46	35	0	2,20	2,21
18	Jijel	3 176	7	423,39	68	0	9,06	2,14
19	Sétif	4 978	0	277,20	249	0	13,87	5,00
20	Saida	82	0	19,73	0	0	0,00	0,00
21	Skikda	953	17	87,43	24	0	2,20	2,52
22	Sidi Bel Abbès	929	0	125,80	76	0	10,29	8,18
23	Annaba	1 950	0	276,46	46	0	6,52	2,36
24	Guelma	909	0	158,40	26	0	4,53	2,86
25	Constantine	3 520	19	305,29	90	0	7,81	2,56
26	Médéa	1 236	6	139,60	35	0	3,95	2,83
27	Mostaganem	1 764	16	192,92	14	0	1,53	0,79
28	M'Sila	2 857	1	220,38	59	0	4,55	2,07
29	Mascara	682	0	70,66	20	0	2,07	2,93
30	Ouargla	1 702	12	228,25	39	0	5,23	2,29
31	Oran	9 352	42	505,69	61	0	3,30	0,65
32	El Bayadh	236	0	71,33	6	0	1,81	2,54
33	Illizi	184	0	213,40	2	0	2,32	1,09
34	Bordj Bou Arreridj	480	1	63,64	34	0	4,51	7,08
35	Boumerdes	2 222	10	210,59	71	1	6,73	3,20
36	El Tarf	867	7	172,59	37	0	7,37	4,27
37	Tindouf	205	0	212,36	5	0	5,18	2,44
38	Tissemsilt	626	0	179,96	15	0	4,31	2,40
39	El Oued	1 243	0	140,26	29	0	3,27	2,33
40	Khenchela	800	2	165,14	29	0	5,99	3,63
41	Souk Ahras	894	5	161,01	22	1	3,96	2,46
42	Tipaza	2 141	0	292,08	55	0	7,50	2,57
43	Mila	771	0	83,35	52	0	5,62	6,74
44	Aïn Defla	913	0	96,78	16	0	1,70	1,75
45	Naâma	294	2	93,73	4	0	1,28	1,36
46	Aïn Temouchent	1 338	2	299,59	13	0	2,91	0,97
47	Ghardaïa	493	0	105,37	17	0	3,63	3,45
48	Relizane	598	18	68,66	12	0	1,38	2,01
Total		98 249	392	230,63	2 728	6	6,40	2,78

1 : exprimé pour 100 000 habitants



Répartition des cas confirmés et des décès par wilaya au 28 décembre

Code	Wilaya	Cas cumulés	Nouveaux cas	Taux d'incidence ¹	Décès cumulés	Nouveaux décès	Taux de mortalité ¹	Taux de létalité %
1	Adrar	750	4	137,22	18	0	3,29	2,40
2	Chlef	623	1	50,17	3	0	0,24	0,48
3	Laghouat	985	14	140,34	31	0	4,42	3,15
4	Oum El Bouaghi	1 341	0	169,49	60	0	7,58	4,47
5	Batna	4 033	4	291,67	68	0	4,92	1,69
6	Bejaia	4 348	1	422,81	137	1	13,32	3,15
7	Biskra	2 216	21	230,27	106	0	11,01	4,78
8	Béchar	348	0	101,23	3	0	0,87	0,86
9	Blida	7 512	61	549,49	223	2	16,31	2,97
10	Bouira	2 590	22	318,05	63	0	7,74	2,43
11	Tamanrasset	213	0	87,83	13	0	5,36	6,10
12	Tébessa	1 842	9	226,20	98	0	12,03	5,32
13	Tlemcen	2 382	0	209,95	10	0	0,88	0,42
14	Tiaret	1 128	0	107,59	36	0	3,43	3,19
15	Tizi Ouzou	3 633	9	300,20	211	2	17,44	5,81
16	Alger	14 511	40	392,41	393	1	10,63	2,71
17	Djelfa	1 585	0	99,46	35	0	2,20	2,21
18	Jijel	3 176	0	423,39	68	0	9,06	2,14
19	Sétif	4 996	18	278,21	249	0	13,87	4,98
20	Saida	84	2	20,21	0	0	0,00	0,00
21	Skikda	970	17	88,99	24	0	2,20	2,47
22	Sidi Bel Abbès	935	6	126,62	78	2	10,56	8,34
23	Annaba	1 950	0	276,46	46	0	6,52	2,36
24	Guelma	918	9	159,96	26	0	4,53	2,83
25	Constantine	3 533	13	306,41	90	0	7,81	2,55
26	Médéa	1 238	2	139,83	35	0	3,95	2,83
27	Mostaganem	1 782	18	194,88	14	0	1,53	0,79
28	M'Sila	2 857	0	220,38	59	0	4,55	2,07
29	Mascara	704	22	72,93	20	0	2,07	2,84
30	Ouargla	1 703	1	228,39	39	0	5,23	2,29
31	Oran	9 386	34	507,53	61	0	3,30	0,65
32	El Bayadh	236	0	71,33	6	0	1,81	2,54
33	Illizi	184	0	213,40	2	0	2,32	1,09
34	Bordj Bou Arreridj	480	0	63,64	34	0	4,51	7,08
35	Boumerdes	2 229	7	211,25	71	0	6,73	3,19
36	El Tarf	867	0	172,59	37	0	7,37	4,27
37	Tindouf	205	0	212,36	5	0	5,18	2,44
38	Tissemsilt	626	0	179,96	15	0	4,31	2,40
39	El Oued	1 259	16	142,06	29	0	3,27	2,30
40	Khenchela	800	0	165,14	29	0	5,99	3,63
41	Souk Ahras	894	0	161,01	22	0	3,96	2,46
42	Tipaza	2 147	6	292,90	55	0	7,50	2,56
43	Mila	772	1	83,46	53	1	5,73	6,87
44	Ain Defla	913	0	96,78	16	0	1,70	1,75
45	Naâma	300	6	95,64	4	0	1,28	1,33
46	Ain Temouchent	1 345	7	301,16	13	0	2,91	0,97
47	Ghardaïa	493	0	105,37	17	0	3,63	3,45
48	Relizane	609	11	69,93	12	0	1,38	1,97
Total		98 631	382	231,53	2 737	9	6,42	2,77

1 : exprimé pour 100 000 habitants

¹ Directeur de publication : Pr N. Smaïl – Equipe de rédaction : Dr D. Hannoun, Dr A. Boughoufalah, Dr K. Meziani, Dr N. Aouchar – Conception : Dr D. Hannoun, Dr A. Boughoufalah, Dr K. Meziani, Dr H. Hellal, Dr A. Lazazi Attig, Dr K. Ait Oubelli, Dr N. Aouchar.